

***PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 décembre 2025***

Nombre de conseillers en exercice : 15	Secrétaire de séance : Cédric MALLEIN-GIRIN
Date de convocation : 11/12/2025	Nombre de présents : 14 Comité secret : non
Absents : 1 Excusé (e) s : 1 Pouvoirs : 1	Votants : 14 Quorum exigé : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 décembre à 18 h 30, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : Nicole DURAND, Paul ZOWIEZ-NEUMANN, Annie BEGOT, Michel JOVANOVIC, Joceline MARQUES, Marius GIRARD, Christelle JOURDAN, Jérôme CLAVEL, Nadine GOUDARD, Éric TONDEUX, Florence FRANCOIS-BRAZIER, Noémie EDET, Cédric MALLEIN-GIRIN

Était excusée : Aurélia SAINT-CLAIR (procuration à Nicole DURAND)

Était absente : Noemie NIVON

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- Voirie : Impasse du pirol, signalétique, ...
- Réseau : Eclairage public
- Bâtiments communaux : Isolation
- Contrôles annuels : Extincteurs, équipements aire de jeux et stade ...

BUDGET

- Délibération pour donner mandat au CDG26 pour le lancement de la consultation de renouvellement du marché assurance statutaire mutuelles

DESORDRES ECOLE

- Retour point avocat

PROJET COMMERCE / LOGEMENT

- Comptes-rendus des réunions de chantier
- Arrêté voirie
- Délibération pour demande de subvention pour l'aide au logement auprès de la communauté de communes
- Retour Enedis, Orange ...

PERSONNEL

- Absences, formations
- Entretiens et information mutuelle avec le personnel

ECOLE ET PERISCOLAIRE

- Compte-rendu du conseil d'école du 9 décembre
- Informations diverses

ACHATS MUTUALISES

- Avis pour intérêt fourrière animale (2027)

REPAS DES AINES

- Retour sur la journée et préparation des colis

COMPTE-RENDU REUNIONS

- CCPDA : Commissions enfance/jeunesse, culture, mutualisation, finances, conseil communautaire, sports ...
- SIRCTOM
- CLE Sage Bièvre Liers Valloire, syndicat des eaux
- Gendarmerie, commission listes électorales

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

VOIRIE :

Impasse du Pirol : Les travaux de remplacement de canalisation d'eau potable et de reprises de branchements sont terminés, ils ont eu lieu du 17 novembre au 3 décembre. Le rabotage initialement prévu n'a pas pu être réalisé par manque de matière. Un nouveau chiffrage est en cours afin de finaliser ce dossier.

Signalétique : Les panneaux à positionner au niveau des passages à gué ont été livrés, ils seront installés en début d'année. Pour remplacer les barrières devant l'école, le choix de barrières amovibles a été retenu. Elles sont en commande, il faut compter sept semaines de délai de fabrication.

Eclairage public : Le candélabre sur la place Jérôme Cavalli a été remplacé par l'entreprise MABBOUX le vendredi 12 décembre.

RD519 : L'hydro décapage a été réalisé les 2 et 3 décembre pour rétablir l'adhérence de la route.

Lotissement Cassis : Mme le Maire s'est entretenue avec DAH car ils ont en charge l'entretien des espaces verts entre le cimetière et la voie piétonne, et ils demandent à la commune de reprendre l'entretien car ils font venir une entreprise spécialement pour le petit morceau. Avis favorable du conseil municipal, à confirmer avec DAH après l'élagage et l'abattage des arbres (convention à établir).

BATIMENTS COMMUNAUX :

Isolation des combles : La commune est éligible à l'opération « isolation à un euro ». Mme le Maire, Mme Joceline MARQUES et M. Marius GIRARD ont reçu le technicien pour faire ensemble le tour des bâtiments communaux le 25 novembre. Le devis a été validé à un euro par bâtiment. Les travaux seront effectués sur les bâtiments : Mairie, Salle des fêtes, Ecole élémentaire (en dessus des logements communaux), Agence Postale, stade (côté vestiaires). L'isolation n'est pas possible pour le bâtiment associatif et l'école maternelle.

Ecole : Un devis est en attente de réponse de l'entreprise TTEC concernant le remplacement de la PAC.

Toilettes publiques : M. Michel JOVANOVIC a demandé et reçu un devis avec un tarif élevé. Il explique que cela concerne les travaux de démolition, décaissement et réfection des murs. Mme le Maire propose de faire une réunion de travail avec les membres de la commission des bâtiments en début d'année et de demander de nouveaux devis.

Contrôles réglementaires : L'aire de jeux ainsi que les cages de foot ont été contrôlées le 15 décembre.

Les contrôles électriques des bâtiments sont en cours. Le contrôle des extincteurs a été fait le 3 décembre et le technicien a fait parvenir un devis avec 1 extincteur à requalifier et 4 à changer. Le devis est validé par le conseil municipal.

Illuminations : L'entreprise DILM a installé les guirlandes lumineuses le 3 décembre.

Fuel : Livraison du fuel pour les chaudières de l'école et de la Mairie le 17 décembre.

BUDGET

Mme le Maire explique que la Commune de Lapeyrouse Mornay donne mandat au Centre de gestion de la Drôme pour lancer des consultations, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des contrats d'assurances risques statutaires et des conventions de participation de prévoyance et de frais de santé auprès d'entreprise d'assurance agréée. Considérant que le fait de donner mandat au CDG26 pour lancer les procédures de marchés publics n'impose pas d'adhérer in fine aux contrats qui seront proposés.

Délibération : Contrats d'Assurance des Risques Statutaires 2027-2030, et conventions de participation Prévoyance et Frais de santé 2027-2032

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

DESORDRES ECOLE

Un courrier a été envoyé à tous les avocats des entreprises pour demander un règlement d'ici fin janvier sinon un appel sera fait auprès des juridictions administratives et judiciaires. Le même courrier a également été envoyé à la SMACL concernant la garantie décennale.

PROJET COMMERCE ET LOGEMENT

Mme le Maire fait un point sur l'avancée des travaux suite aux réunions de chantier hebdomadaires. Les menuiseries sont en place, le bâtiment est fermé. Une modification sera apportée par les maçons sur une fenêtre qui n'a pas été positionnée correctement.

Enedis interviendra le 23 décembre pour la mise en sécurité du chantier. Le contrat pour le compteur de chantier est prolongé jusqu'au 28 février 2026. Le chemin de St Charles est fermé du 4 décembre 2025 au 16 janvier 2026.

Mme le Maire explique que lors de sa séance du 6 novembre 2025, le Conseil Communautaire de la CCPDA a

voté l'approbation des règlements des logements communaux et logements locatifs sociaux du programme Local de l'Habitat 2025-2031.

A ce titre, la commune de Lapeyrouse Mornay peut solliciter une aide financière de 5000 € pour la réhabilitation du bâtiment communal en logement.

Délibération : Opération réhabilitation d'un bâtiment communal en commerce et logement : Demande d'aide au logement à la Communauté de Communes Porte de DrômeArdèche

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

PERSONNEL.

Absences et formation : Mme le Maire fait le point des dernières formations suivies par les agents ainsi que les absences dans les services. La commune fait appel à l'entreprise ARCHER pour le remplacement d'un agent sur le temps de cantine. Pour pallier les absences, les agents, technique et d'entretien s'organisent pour effectuer différentes tâches.

Après consultation avec le service technique, l'agent qui est en arrêt ne sera pas remplacé pendant la période hivernale. Mrs Cédric MALLEIN-GIRIN et Michel JOVANOVIC proposent de prendre en charge l'entretien des îlots de propreté pendant la période des fêtes.

Entretien d'évaluation et information mutuelle : Monsieur Paul ZOWIEZ-NEUMANN fait le compte-rendu des entretiens d'évaluations de fin d'année qui se sont très bien passés dans l'ensemble.

Une réunion de présentation de la mutuelle proposée aux agents à partir de janvier 2026 a eu lieu mais pour le moment aucune demande d'adhésion n'a été exprimée.

Une demande de détachement d'un agent a été reçue pour le 20 février 2026. Un recrutement a été lancé pour début février.

ECOLE ET PERISCOLAIRE

Conseil d'école : Un conseil extraordinaire a eu lieu le 9 décembre concernant les rythmes scolaires car tous les 3 ans il faut renouveler l'organisation du temps scolaire. Il était proposé de soit garder le rythme actuel ou soit de passer au rythme 8h30-12h / 13h40-16h10. Un sondage a été fait auprès des familles et leur souhait est donc de garder le rythme actuel. La décision a été envoyée à l'inspection académique.

Informations diverses : Mme le Maire doit effectuer une visite de contrôle chez une famille qui fait l'école à la maison. Le traiteur a organisé une animation le 24 novembre avec des groupes d'enfants pendant le temps de cantine. Plusieurs enfants ont été sanctionnés par des points rouges de par leurs comportements. Le repas de Noël s'est très bien déroulé le jeudi 18 décembre.

ACHAT MUTUALISÉ :

Une fourrière animale a été construite à Etoile sur Rhône, gérée par Valence Agglo. Une enquête est en cours pour recenser les communes qui ont besoin de ce service car l'adhésion dépendra de la capacité d'accueil de la structure. Un accord de principe a été donné.

REPAS DES AINES

Le repas des aînés qui a eu lieu le 29 novembre s'est bien passé, les retours sont positifs, le repas était très bon. Mme Joceline MARQUES a fait appel à la commission sociale pour la réalisation des colis pour les personnes âgées de plus de 76 ans qui n'ont pas pu venir au repas. Les colis sont prêts à être distribués.

COMPTE-RENDU DE REUNIONS

CCPDA :

Commission enfance/jeunesse : Mme Joceline MARQUES rend compte de la réunion de présentation des conditions territoriales globales sur les crèches. Seulement 5 communes présentes sur 34. La commission a également présenté l'animation « générations en fête ».

Commission mutualisation : M. Paul ZOWIEZ NEUMANN fait le point des formations mutualisées qui ont été proposées sur l'année 2025 par la communauté des communes et énumère les prévisions de l'année 2026. Il fait le bilan du matériel acquis ainsi que les achats à prévoir. La commission fait un rappel des règles concernant les conditions de prêts aux associations. Le marché pour les fournitures administratives sera renouvelé en juin 2026. Un marché est également en cours afin de mettre à disposition des secrétaires de Mairie pour pallier les absences et assurer la continuité du service public.

Conseil communautaire : Mme le Maire fait le bilan sur les finances de la Communauté de Communes et rend compte d'une baisse des recettes et pas d'augmentation des taux concernant la fiscalité. Elle fait le point sur le CA prévisionnel 2025, sur les investissements, les projets et les chiffres, également un point sur l'orientation 2026 et sur les budgets. Il n'y aura pas d'augmentation de la taxe d'ordure ménagère pour ne pas pénaliser les habitants.

Commission sport : M. Paul ZOWIEZ NEUMANN rend compte des actions sportives menées en 2025 qui seront pour certaines reconduites en 2026. Le budget est stable. La rénovation des piscines est prévue entre 2028 et 2030 sur les sites de Saint-Vallier et Châteauneuf de Galaure.

SIRCTOM : M. Michel JOVANOVIC fait une information sur le bilan 2025 concernant le flux des collectes qui est stable. Le prévisionnel inclus une augmentation des charges générales. Les recettes correspondent à la participation des EPCI et pour équilibrer le budget, le SIRCTOM prévoit une augmentation de 6% pour ces dernières. (pris en charge par communauté de communes).

Syndicat des eaux : Bilan des six derniers mois. La SAUR continue de déployer le système de télérelève. Renouvellement des conduites de canalisation sur la commune d'Epinouze, le Chemin de Saint-Charles et l'Impasse du Pirol. Travaux de nettoyage fait au niveau du réservoir et réparation de fuites sur canalisations. Deux vannes ont été renouvelées sur le réseau.

Commission de contrôle des listes électorales : Une réunion a eu lieu avec les membres de la commission pour faire le point sur les inscriptions et les radiations sur les listes électorales.

Gendarmerie : Mme le Maire a eu une rencontre avec le référent gendarmerie pour faire le point sur plusieurs sujets. Des contrôles sont faits régulièrement sur la commune.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Prochaine réunion du conseil municipal : Jeudi 22 janvier 2026.

Cérémonie des voeux : Vendredi 16 janvier à 18h.

Bulletin municipal : En cours de réalisation.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 20h30.

Cédric MALLEIN-GIRIN

Secrétaire de séance



Nicole DURAND

Maire

